

**Atelier des chercheurs canadiens en toxicomanie :  
Pour un plan d'action en vue de l'élaboration  
d'un programme national de recherche**

Projet en collaboration de :

Instituts de recherche en santé du Canada  
Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies  
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies  
Université Carleton

15 et 16 décembre 2001

Ottawa, Canada

## TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction.....	6
II.	Objectifs de l'atelier.....	6
III.	Grandes questions abordées .....	8
	(1) Détermination et examen des partenariats de recherche en toxicomanie .....	8
	(2) Adoption d'un plan d'action en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche.....	9
	(3) Collaboration avec les milieux de recherche en toxicomanie et avec les IRSC et l'INSMT .....	12
	(4) Diffusion des données de recherche en toxicomanie et des résultats de l'atelier .....	16
	Diagramme A : Plan d'action .....	11
	Annexe A : Participants de l'Atelier des chercheurs canadiens en toxicomanie .....	17

© Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

Document publié en 2002 par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

Bureau 300, 75, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ni retransmise à l'aide d'un moyen électronique, graphique ou mécanique quelconque, y compris par photocopieur ou enregistrement, ni versée à n'importe quel système de mise en mémoire et de récupération de l'information sans la permission écrite préalable de l'éditeur.

Ce document peut être consulté au site Web du CCLAT à l'adresse [www.ccsa.ca](http://www.ccsa.ca).

produit par :

Colleen Anne Dell, Michel Perron, Karen Garabedian

Imprimé et relié au Canada sur papier recyclé.

## SOMMAIRE

Qu'on en juge par une mesure statistique ou par les inquiétudes qu'elle suscite dans la population, la toxicomanie est un grand problème de santé qui se pose aux Canadiens. Le manque de coordination et l'insuffisance du financement de la recherche en toxicomanie gênent les efforts actuels du Canada en vue de réduire les torts causés par la dépendance. Le nombre de chercheurs en toxicomanie a diminué et ceux qui ont quitté parce que les perspectives financières étaient plus intéressantes ailleurs n'ont pas été remplacés.

L'atelier a eu lieu à Ottawa, au Canada, les 15 et 16 décembre 2001 sous le parrainage des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT), du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et de l'Université Carleton. On trouvera la liste des participants à l'annexe A.

Voici les objectifs de cet atelier :

1. mieux faire comprendre aux IRSC en général et à l'INSMT en particulier les besoins des milieux de recherche en toxicomanie;
2. analyser en gros les priorités de recherche dans ces milieux et intégrer les données de l'exercice à un *plan d'action* en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche;
3. trouver des moyens pratiques de faciliter et de soutenir la collaboration et la communication dans le domaine de la recherche en toxicomanie, ainsi qu'avec les IRSC et l'INSMT.

Les participants se sont réunis en quatre groupes d'examen thématique et de discussion en plénière :

### (1) Détermination et examen des partenariats de recherche en toxicomanie

Les participants ont jugé les conditions suivantes nécessaires à la réussite de partenariats :

- existence d'une volonté politique de garder la toxicomanie comme important domaine d'intervention publique;
- financement suffisant d'une organisation nationale en recherche sur les toxicomanies;
- plus grand accent sur les initiatives en recherche longitudinale ou prospective;
- plus grand accent sur la recherche en prévention;
- resserrement des liens avec les milieux universitaires;
- reconnaissance suffisante de la recherche qui se fait dans un cadre communautaire.

## **(2) Adoption d'un plan d'action en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche**

Les éléments d'un plan d'action dégagés par les participants ont été réunis en un modèle (voir le diagramme A à la page 11). Des facteurs essentiels de succès pour ce modèle sont des délais réalistes (horizon de 7 à 10 ans), un financement suffisant, une direction et une coordination nationales et la souplesse voulue dans les milieux de recherche pour pouvoir répondre aux besoins constatés.

## **(3) Collaboration avec les milieux de recherche en toxicomanie et avec les IRSC et l'INSMT**

On a passé en revue les six objectifs de l'INSMT et présenté des recommandations en ce qui concerne les toxicomanies. On a ainsi recommandé :

1. que l'INSMT et les IRSC encouragent et financent des projets de recherche qui donnent une infrastructure plus solide au domaine de la recherche en toxicomanie;
2. que l'INSMT et les IRSC soutiennent l'exploitation d'une base de résumés de travaux de recherche, ainsi que la diffusion de données aux niveaux national, provincial, local et individuel;
3. que des consultations aient lieu avec les principaux chercheurs adjoints de l'INSMT sur les moyens bien concrets de promouvoir la recherche dans toutes les divisions de cet organisme;
4. que l'INSMT et les IRSC examinent s'il est faisable de créer une revue canadienne de recherche sur la santé mentale, les neurosciences et les toxicomanies;
5. que des mécanismes d'aide aux chercheurs en toxicomanie soient mis en place dans les établissements d'enseignement au Canada;
6. que l'INSMT et les IRSC recourent à divers mécanismes pour appuyer individuellement les chercheurs;
7. que l'INSMT et les IRSC assurent une formation des chercheurs dans tous les milieux, y compris dans les organismes de services communautaires;
8. qu'on se serve de la recherche comme d'une arme pour combattre la stigmatisation des toxicomanies et qu'on songe à « mettre un visage » sur le problème de la dépendance;
9. que les milieux de recherche en toxicomanie et l'INSMT mettent leurs ressources humaines et financières en commun en vue de la création et de l'amélioration de méthodes d'évaluation de la « charge » de toxicomanie;
10. que l'INSMT et les IRSC soutiennent une concertation des intervenants du domaine sur les priorités de recherche.

**(4) Diffusion des données de recherche en toxicomanie et des résultats de l'atelier**

Dans le prolongement des thèmes de l'atelier, les participants ont proposé de prendre prochainement les mesures suivantes :

- diffuser le rapport de l'atelier dans les milieux de recherche en toxicomanie en général et le communiquer à l'INSMT, aux autres établissements du réseau des IRSC et à d'autres organismes ou groupes pour en recevoir des commentaires et faciliter le débat sur les futures orientations de cette recherche au pays;
- constituer un groupe de travail pouvant solliciter des fonds de planification stratégique en vue de continuer la démarche engagée dans cet atelier et de veiller à ce que le problème des toxicomanies tienne une grande place dans l'ordre de priorité de l'INSMT;
- mobiliser les participants de l'atelier pour l'élaboration de stratégies de communications propres à mieux mettre en évidence le problème des toxicomanies au Canada.

## I. INTRODUCTION

Qu'on en juge par une mesure statistique ou par les inquiétudes qu'elle suscite dans la population, la toxicomanie est un grand problème de santé chez les Canadiens. Chaque année, on peut imputer plus d'un décès sur cinq au pays et des centaines de milliers d'hospitalisations à l'usage et à l'abus du tabac, de l'alcool et des drogues illicites. Leur coût pour l'économie est d'au moins 18 milliards de dollars par an, dont plus de 4 en coûts directs de services de santé. Le jeu excessif ou compulsif est un phénomène en émergence qui a étroitement à voir avec les autres comportements de dépendance. La large propagation des jeux de hasard légaux a rendu plus fréquents les problèmes de dépendance, de conflit familial et de suicide.

Les groupes socio-économiquement défavorisés (Autochtones, jeunes de la rue, femmes, etc.) s'exposent tout particulièrement aux effets des toxicomanies. La dépendance tient une grande place dans nombre de problèmes sociosanitaires au pays, qu'il s'agisse du SIDA, de l'hépatite C, de l'itinérance, de la violence familiale, de la maltraitance de l'enfance, de la délinquance ou de la criminalité.

Le manque de coordination de la recherche gêne les efforts actuels du Canada en vue de réduire les torts causés par les toxicomanies. Ajoutons que le financement de la recherche en toxicomanie s'est fait de plus en plus irrégulier ces dernières années et que le partage des connaissances par les disciplines et les secteurs de compétence nombreux qui s'occupent des problèmes de dépendance en a subi les effets. Le nombre de chercheurs a diminué dans le domaine de la toxicomanie et ceux qui ont quitté parce que les perspectives financières étaient plus intéressantes ailleurs n'ont pas été remplacés.

Les principes de *partenariat* qui sont à l'origine des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont très riches en possibilités d'avancement de la cause de la recherche en toxicomanie. On a vu dans l'atelier des chercheurs en toxicomanie une tribune où resserrer les liens de collaboration entre les chercheurs et entre ceux-ci et les IRSC grâce à l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT).

## II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier a eu lieu à Ottawa, au Canada, les 15 et 16 décembre 2001 sous le parrainage des IRSC, de l'INSMT, du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et de l'Université Carleton. Pour présider cette réunion d'une journée et demie, il y a eu le D<sup>r</sup> Colleen Anne Dell, professeure adjointe à l'Université Carleton et assistante à la recherche au CCLAT, et M. Michel Perron, directeur général du CCLAT.

Voici les objectifs de cet atelier :

1. mieux faire comprendre aux IRSC en général et à l'INSMT en particulier les besoins des milieux de recherche en toxicomanie;

2. analyser en gros les priorités de recherche dans ces milieux et en intégrer les données à un *plan d'action* en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche;
3. trouver des moyens pratiques de faciliter et de soutenir la collaboration et la communication dans le domaine de la recherche en toxicomanie et avec les IRSC et l'INSMT.

### **Participants**

Les participants représentaient les grands organismes du domaine et une diversité de sous-secteurs. Ce qu'on voyait au départ comme une petite concertation officielle destinée à déclencher de plus vastes consultations sur un nouveau programme national de recherche en est rapidement venu à accueillir une quarantaine d'intéressés. On trouvera la liste des participants à l'annexe A.

### **Actes de l'atelier**

Ce rapport résume les travaux de l'atelier et en dégage les thèmes communs et les prochaines étapes. Il se veut un guide de création de capacités à mesure que les chercheurs en toxicomanie s'engagent dans la voie de l'élaboration d'un programme national de recherche en toxicomanie.

### **Atelier**

À la suite des mots de bienvenue de M. Michel Perron et du D<sup>r</sup> Colleen Anne Dell, il y a eu deux exposés sur un programme d'action :

Le D<sup>r</sup> Eric Single a donné un aperçu des IRSC et des principaux résultats de l'atelier national de 1993 sur la recherche en toxicomanie et les priorités de financement<sup>1</sup>. Il a fait remarquer que nombre de questions prioritaires examinées à l'occasion de l'atelier de 1993 étaient à nouveau évoquées dans le présent atelier. La D<sup>r</sup> Christiane Poulin a parlé du Canadian Addictions Researcher Network (Réseau canadien des chercheurs en toxicomanie)<sup>2</sup> et de la fructueuse expérience qu'elle a vécue en recherche avec les IRSC.

Réunis en groupes thématiques et en séance plénière, les participants ont abordé quatre grandes questions :

- (1) détermination et examen des partenariats de recherche en toxicomanie;
- (2) adoption d'un *plan d'action* en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche;

---

<sup>1</sup> L'atelier national de 1993 sur la recherche en toxicomanie et les priorités de financement a été parrainé par le Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS), animé par le CCLAT et présidé par le D<sup>r</sup> Eric Single.

<sup>2</sup> La mission du « Canadian Addictions Researcher Network » est d'avancer, de promouvoir et de faciliter cette recherche au pays.

- (3) collaboration avec les milieux de recherche en toxicomanie et avec les IRSC et l'INSMT;
- (4) diffusion de données de recherche en toxicomanie et des résultats de l'atelier.

### III. GRANDES QUESTIONS ABORDÉES

Voici les thèmes généraux de l'atelier : nécessité de *créer des capacités*, de mettre en place une *infrastructure durable* dans le domaine de la recherche en toxicomanie et d'orienter les travaux de recherche par l'établissement de *priorités*. Les participants ont avancé à cette fin un certain nombre de principes fondamentaux.

- Accroissement du *transfert et de l'application du savoir* dans tous les secteurs de la recherche en toxicomanie et resserrement des liens avec l'INSMT et les autres établissements du réseau des IRSC;
- *participation* d'une multitude de partenaires *aux travaux de recherche*, qu'il s'agisse de chercheurs universitaires ou de fournisseurs de services communautaires de traitement;
- *garanties d'un financement et d'un engagement suffisants* pour la création de capacités et le soutien de l'infrastructure dans le domaine de la recherche en toxicomanie;
- *constatation de l'état des connaissances* dans le domaine et *dégagement de priorités de recherche* qui en orienteront mieux les activités;
- *promotion accrue des rapports, des ateliers et des conférences* de recherche en toxicomanie en vue de répondre aux besoins des chercheurs, de mieux faire connaître les problèmes de dépendance et de combattre la stigmatisation des victimes de la toxicomanie;
- promotion de la recherche comme *fondement de programmes plus efficaces de prévention et de traitement*.

#### (1) DÉTERMINATION ET EXAMEN DES PARTENARIATS DE RECHERCHE EN TOXICOMANIE

Cette séance avait un double objectif :

1. détermination et examen des partenariats et des collaborations en recherche où les participants jouaient un rôle ou encore que ceux-ci connaissaient;
2. proposition de projets, nouveaux et élargis, de collaboration pour les chercheurs en toxicomanie.

On a cité un certain nombre de collaborations établies comme exemples du genre de partenariat dont on avait besoin dans le domaine de la recherche en toxicomanie. De ces exemples, on a tiré les principes suivants comme facteurs clés de succès pour de telles collaborations :

- Il faut un financement suffisant de la recherche en toxicomanie.



- Les questions de propriété de l'information et de domaines de compétence ne devraient pas nuire à la collaboration.
- Il faut une diversité de participations et de vues exprimées dans la conception et la réalisation des recherches.
- Il faut fixer au départ des objectifs clairs de recherche aux partenariats, les revoir périodiquement et les modifier au besoin.
- Il faut trouver et mettre en place des mécanismes et des stratégies de transfert des connaissances.
- On doit fixer des délais réalistes et « naturels » aux projets et ne pas céder aux contraintes des ressources budgétaires de fin d'exercice.
- Les partenaires doivent miser sur les structures et les services qui sont déjà en place.
- Il faut faire connaître les résultats de la recherche aux clientèles visées pour renforcer la compréhension et l'application de ses résultats.
- On doit prévoir un volet d'évaluation dans les travaux de recherche pour favoriser une prise de décisions par données probantes.

Pour que les partenariats soient tout à fait efficaces dans les milieux de recherche en toxicomanie, on a aussi proposé ce qui suit :

- Il faut une volonté politique d'aborder la question de la dépendance comme domaine important d'intervention publique.
- Il faut un organisme national qui soit suffisamment financé pour servir de point d'ancrage pour les milieux de la recherche en toxicomanie et d'accès unique pour l'INSMT et les IRSC.
- Il faut mettre plus l'accent sur les initiatives de recherches longitudinales et prospectives.
- Il faut aussi mettre plus l'accent sur la recherche en prévention.
- Il faut resserrer les liens avec les milieux universitaires.
- Il faut prévoir une reconnaissance suffisante des recherches qui se font dans un cadre communautaire.

## **(2) ADOPTION D'UN PLAN D'ACTION EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE**

Cette séance visait à dégager un plan d'action, autant dans son contenu que dans sa démarche, en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche. Les éléments du plan d'action conçu par les participants ont été réunis en un modèle (voir le diagramme A).

Dans la démarche caractéristique de ce modèle, on retrouve un objectif à long terme consistant à mettre en place une infrastructure durable et à acquérir les capacités pouvant permettre de répondre aux besoins de recherche en toxicomanie au pays. Des facteurs essentiels de succès pour ce modèle sont des délais réalistes de réalisation (horizon de 7 à 10 ans), un financement convenable, une mise à profit des partenariats et des perspectives

qui s'offrent en toute synergie, une direction et une coordination nationales par des experts et la souplesse voulue dans les milieux de recherche pour qu'ils puissent répondre aux besoins constatés.

Les participants ont soulevé divers points au sujet de ce modèle (diagramme A, page 11) :

Point 1 : Il faut adopter le modèle comme partie intégrante d'une stratégie nationale antidrogue; la recherche devrait servir à « éprouver » continuellement cette stratégie et à vérifier si elle comble les besoins de la population canadienne.

Faute de devenir un volet d'une telle stratégie, le modèle peut toujours enrichir les connaissances et les données probantes sur lesquelles reposerait une stratégie antidrogue moins officielle, tout en se mettant au service des réalités permanentes du domaine des toxicomanies.

Point 2 : Il faut procéder à un examen complet du fonds actuel d'information sur les toxicomanies et se servir de ce fonds comme référence pour l'établissement de nouvelles priorités.

Point 2A : L'examen de l'état des connaissances en toxicomanie aidera à définir la dépendance, à constater les lacunes, les questions nouvelles et les éléments de chevauchement en recherche et à délimiter les domaines de compétence dans la recherche qui se fait (niveaux local, provincial, national et international). Cet examen doit être rigoureux, méthodique et systématique (modèle coopératif Cochrane, méta-analyses, triangulation de méthodes, etc.).

Point 3 : Les participants ont constaté le besoin pressant de mener une enquête nationale sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies au Canada parallèlement à l'examen du fonds actuel d'information sur les toxicomanies. Une telle enquête n'a pas eu lieu depuis 1994.

Point 3A : On pourrait recourir à une enquête nationale de prévalence pour actualiser les estimations des coûts sociaux, économiques et sanitaires des toxicomanies. L'information obtenue pourrait servir à évaluer les efforts d'atténuation des torts causés par ces dernières et à bien établir le problème de la dépendance comme domaine national d'intervention sociale.

Point 4 : Les mesures qui précèdent mèneront à des résultats bien concrets : établissement d'un plan de travail, de priorités de recherche et d'indicateurs de rendement, harmonisation avec les autres programmes de recherche (IRSC et INSMT) et déclaration commune de principes par les divers intervenants du domaine de la recherche en toxicomanie.

Point 5 : Le point culminant du modèle est l'exécution de travaux de recherche, la diffusion des résultats et leur intégration à notre fonds actuel de connaissances et à la Stratégie nationale antidrogue.

**[Point 1] EXISTENCE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE ANTIDROGUE**  
(Elle assure une coordination et permet de combattre la variabilité des priorités de financement public)

**DIAGRAMME 1**

**[Point 2]  
RECENSEMENT DES  
CONNAISSANCES ACTUELLES  
DANS LE DOMAINE DES  
TOXICOMANIES**

- il embrasse la diversité des sources de recherche (travaux contrôlés par les pairs, publications du gouvernement, populations utilisatrices, etc.)
- il couvre l'éventail qui va des programmes particuliers aux programmes généraux de recherche (consommation de drogues injectables et SIDA, stigmatisation de la toxicomanie, etc.)
- il est de nature pluridisciplinaire (apports de l'anthropologie, de la psychologie, de l'épidémiologie, etc.)
- il tient compte de la diversité des cultures et des populations particulières

**[Point 2a] ÉTABLISSEMENT :**

- de critères d'inclusion et d'exclusion dans la définition de la toxicomanie
- des lacunes actuelles de la recherche
- des questions nouvelles (santé de l'enfance, violence, etc.)
- des éléments de chevauchement en recherche
- des domaines de compétence dans la recherche qui se fait (niveaux local, provincial, national et international)

**[Point 3]  
LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE OU  
D'UN PROJET DE RECHERCHE  
NATIONAL SUR LA PRÉVALENCE ET  
L'INCIDENCE DES TOXICOMANIES**

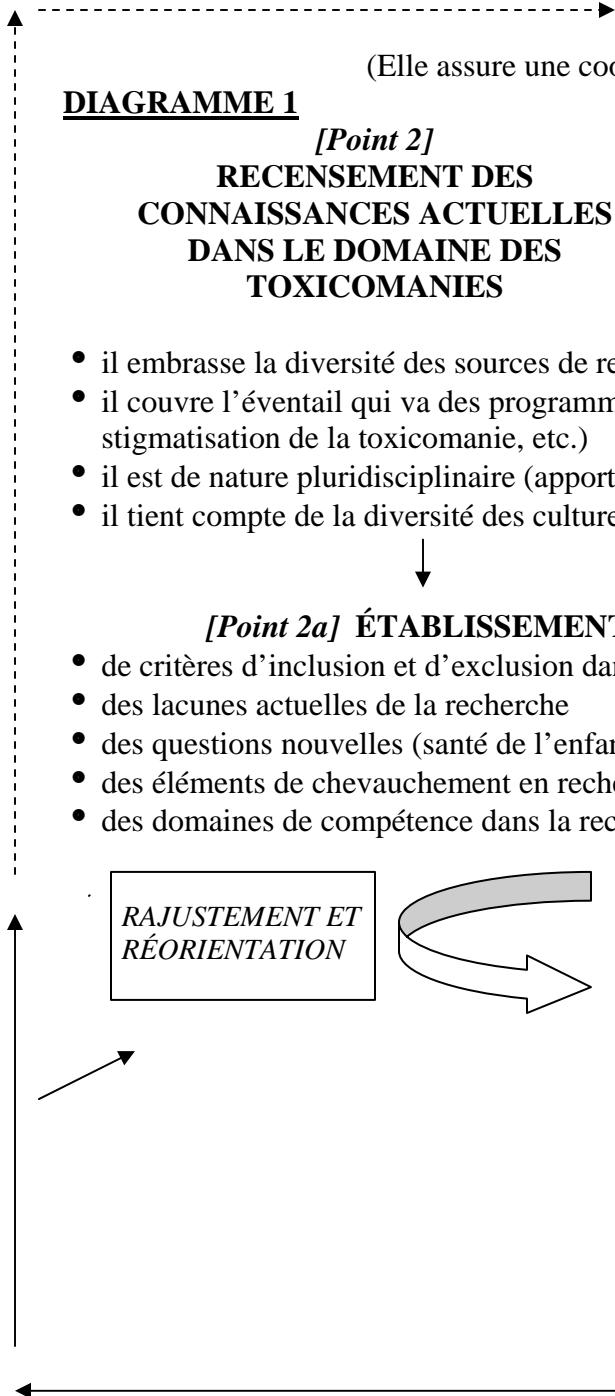
**[Point 3a] CONSTATATION DES COÛTS  
SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET SANITAIRES**

**RAJUSTEMENT ET  
RÉORIENTATION**

**[Point 4]  
RÉSULTATS :**

- ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN DE TRAVAIL
- ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS DE RECHERCHE
- ÉTABLISSEMENT D'INDICATEURS DE RENDEMENT POUR LA STRATÉGIE ANTIDROGUE
- HARMONISATION AVEC LES AUTRES PROGRAMMES DE RECHERCHE (IRSC, INSMT, RÉSEAUX INTERNATIONAUX, ETC.)
- DÉCLARATION COMMUNE DE PRINCIPES DES DIVERSES INTERVENANTS DU DOMAINE DE LA RECHERCHE EN TOXICOMANIE

**[Point 5]  
EXÉCUTION DE LA RECHERCHE ET DIFFUSION DE SES RÉSULTATS**



### (3) **COLLABORATION AVEC LES MILIEUX DE RECHERCHE EN TOXICOMANIE ET AVEC LES IRSC ET L'INSMT**

Cette séance visait à établir comment les IRSC en général et l'INSMT en particulier pourraient le mieux collaborer avec les milieux de recherche en toxicomanie. On a passé en revue les six objectifs de l'INSMT (voir l'énumération qui suit) et présenté des recommandations précises pour le domaine des toxicomanies. Au cœur même de cette démarche, il y avait la nécessité de renforcer les partenariats dans les milieux mêmes de la recherche en toxicomanie.

Il convient de noter que plusieurs de ces recommandations épousent les principes, les politiques et les pratiques de l'INSMT et des IRSC. Si nous les reprenons ici, c'est pour démontrer le besoin de viser plus particulièrement les diverses toxicomanies.

**Objectif 1 : « Favoriser et appuyer l'excellence dans les activités de recherche approuvées par les pairs, reconnues à l'échelle internationale et respectueuses de l'éthique dans les domaines relevant de l'institut, y compris celles portant sur les problèmes de santé coïncidents. »**

*Observation ou recommandation des participants :* Il faut renforcer les capacités dans le domaine des toxicomanies pour promouvoir l'excellence de la recherche. Dans le sens même des mandats de l'INSMT et des IRSC, on a vu dans les universités le foyer idéal de cette création compte tenu de leurs assises stables et de leur capacité de former les chercheurs en toxicomanie.

On a ainsi recommandé à l'INSMT et aux IRSC d'encourager et de financer des projets de recherche propres à donner une infrastructure plus solide au domaine de la recherche en toxicomanie (études longitudinales, projets de recherche comportant la formation de futurs chercheurs, etc.).

On a aussi recommandé à ces organismes d'aider à diffuser le savoir issu de la recherche en toxicomanie. Il pourrait notamment s'agir pour l'INSMT et les IRSC de soutenir l'exploitation d'une base de résumés de recherche en toxicomanie et de faciliter la diffusion des données aux niveaux national, provincial, local et individuel.

**Objectif 2: « Encourager les recherches transdisciplinaires et faciliter la transmission d'expertise dans le but d'améliorer et de mettre au point des traitements et des services de santé. »**

*Observation ou recommandation des participants :* Le domaine de la recherche en toxicomanie est foncièrement pluridisciplinaire. Il s'ensuit qu'une démarche transdisciplinaire est essentielle dans ce domaine et qu'on se doit de nouer des liens étroits de collaboration avec l'INSMT et les autres établissements du réseau des IRSC. Les participants ont recommandé que, par des consultations avec les principaux

chercheurs adjoints de l'INSMT, on trouve des moyens bien concrets de promouvoir la recherche dans les divisions des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies de cet organisme.

Ils ont aussi proposé à l'INSMT et aux IRSC d'étudier la faisabilité d'une revue canadienne de recherche sur la santé mentale, les neurosciences et les toxicomanies comme moyen efficace de promotion de la recherche transdisciplinaire (il y a, par exemple, la revue *Web Drogues, santé et société*; elle n'existe cependant qu'en français)<sup>3</sup>.

**Objectif 3: « Assurer la formation et le soutien de la prochaine génération de scientifiques canadiens dans tous les aspects des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies en assurant la promotion et le soutien de programmes de recherche et de formation transdisciplinaires. »**

*Observation ou recommandation des participants* : On a fait trois recommandations au sujet du manque criant de chercheurs en toxicomanie au Canada.

Premièrement, on a recommandé de mettre en place des mécanismes de soutien des chercheurs en toxicomanie dans les établissements d'enseignement du pays. Voici les recommandations qui s'adressaient à l'INSMT et aux IRSC :

- création de chaires d'études en toxicomanie;
- aide à un programme de conférenciers invités;
- création de prix d'excellence en recherche;
- appui des mécanismes institutionnels de soutien de la collaboration et du transfert de savoir en recherche (protocole d'entente de l'Université Carleton et du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, charges universitaires doubles, etc.);
- soutien de l'élaboration de programmes d'études en toxicomanie aux trois cycles universitaires;
- financement de bourses doctorales et postdoctorales.

Deuxièmement, on a recommandé d'attirer de nouveaux chercheurs en toxicomanie non seulement par une infrastructure durable, mais aussi par une aide individuelle à la recherche. On a ainsi recommandé à l'INSMT et aux IRSC d'appuyer individuellement les chercheurs par :

- la création de bourses de recherches communautaires sur les toxicomanies;
- la création de bourses à des fins de recyclage des chercheurs;

---

<sup>3</sup> On a proposé de créer en même temps une revue canadienne de recherche en toxicomanie et un bulletin d'information qui résumerait ce qui se fait en recherche de pointe et les questions de politique publique qui ne sont pas abordées ailleurs.

- l'organisation d'ateliers thématiques nationaux en vue de constituer des équipes de recherches transdisciplinaires et de nourrir l'intérêt pour ce domaine de recherche.

Troisièmement, les participants jugeaient essentiel d'associer toute la communauté des chercheurs en toxicomanie à l'élaboration d'un programme national de recherche dans ce domaine. Pour ce faire, il faut des efforts concertés de formation des chercheurs dans tous les milieux, y compris dans les organismes de services communautaires. On a ainsi recommandé à l'INSMT et aux IRSC de soutenir les activités suivantes :

- enseignement à distance et formation par Internet (modèle de l'Université Brown);
- formation en recherche sur les meilleures pratiques par des vidéoconférences;
- diffusion en temps utile des résultats de recherches novatrices en toxicomanie grâce à la technologie Internet et aux technologies de pointe en information<sup>4</sup>.

**Objectif 4 : « Travailler en collaboration avec des organisations non gouvernementales et bénévoles du secteur de la santé et d'autres parties intéressées afin de lutter contre la discrimination et les préjugés dont font l'objet les troubles neurologiques et sensoriels, les maladies mentales et les toxicomanies. »**

*Observation ou recommandation des participants :* L'exécution de travaux de recherche et la diffusion de leurs résultats peuvent utilement combattre la stigmatisation de la toxicomanie et la perception de la dépendance dans une population généralement peu informée. Comme promesse d'avenir, on a fait valoir le succès avec lequel le domaine de la santé mentale a pu ces dernières années « mettre un visage » sur les gens souffrant de problèmes mentaux.

Les participants ont recommandé à l'INSMT et aux IRSC de faire immédiatement un pas en avant en :

- facilitant la collaboration en recherche avec les divers groupes « anonymes » (qu'il s'agisse des consommateurs de drogues injectables ou des Autochtones qui s'adonnent aux solvants dans les centres urbains);
- étudiant les liens possibles avec les sources de financement privé (expérience de la Kaiser Foundation, par exemple);
- aidant à « mettre un visage » sur le domaine de la toxicomanie (repérage de « champions », etc.);
- appuyant une large diffusion des résultats de la recherche en toxicomanie afin de combattre les fausses perceptions.

---

<sup>4</sup> De même, on a proposé de mettre les techniques d'information et la technologie Internet au service de la diffusion des données de recherche sur les toxicomanies en général.

**Objectif 5 : « Faire en sorte que des ressources humaines et financières suffisantes, à la hauteur du fardeau que représentent les maladies relevant de l'INSMT, soient mises à la disposition de l'Institut pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. »**

*Observation ou recommandation des participants :* Entre autres grandes priorités de financement de la recherche en toxicomanie pour l'INSMT, les participants ont proposé de privilégier les études de prévalence et la création et l'amélioration de méthodes d'évaluation de la « charge » de la toxicomanie. Ils ont incité tant les milieux de recherche en toxicomanie que l'INSMT à réunir leurs ressources humaines et financières dans une telle visée.

**Objectif 6 : « Interagir avec tous les intervenants pour définir les priorités de recherche, établir des partenariats et entreprendre des activités en collaboration. »**

*Observation ou recommandation des participants :* On a recommandé que, pour la réalisation de cet objectif au sein de la communauté des chercheurs en toxicomanie, l'INSMT et les IRSC soutiennent une concertation des intervenants du domaine sur les priorités de recherche. Plus précisément, on a recommandé les activités suivantes à l'INSMT :

1. produire des exposés thématiques succincts sur l'état de la recherche en toxicomanie au Canada;
2. en se fondant sur ces exposés de vues par thèmes, créer un groupe de travail et dresser un cadre qui décrit sommairement les grands enjeux et le contenu et les orientations d'un programme de recherche dans le domaine des toxicomanies;
3. organiser des consultations régionales où on discute de ce cadre et obtienne une rétroaction constructive;
4. dans le prolongement des points 2 et 3, établir les thèmes, les priorités, les lacunes et les questions de recherche sous la forme d'un document de travail sur le programme de recherche;
5. tenir un forum national où on fasse connaître les conclusions et confirme l'existence de données probantes à l'appui (les priorités de recherche dégagées devraient se prêter à des vérifications et à des modifications permanentes au gré de l'acquisition de nouvelles connaissances; la contribution serait importante aux points 2 et 2a du modèle proposé pour la création d'un programme national de recherche en toxicomanie (voir le diagramme A).

#### **(4) DIFFUSION DES DONNÉES DE RECHERCHE EN TOXICOMANIE ET DES RÉSULTATS DE L'ATELIER**

Dans le sens même des thèmes débattus à l'atelier, les participants ont proposé de prendre prochainement les mesures suivantes :

- diffuser le rapport de cet atelier dans tout le domaine de la recherche en toxicomanie pour recueillir les commentaires;
- veiller à ce que, dans ses priorités, l'INSMT tienne compte des toxicomanies :
  - rencontrer le directeur général de l'INSMT pour une consultation sur les résultats de l'atelier;
  - inciter les IRSC à réexaminer la lettre d'intention où on demandait que soit créé un institut qui s'occupe exclusivement des toxicomanies;
  - inciter l'INSMT à réserver des fonds à la recherche dans ce domaine;
- se servir du rapport de l'atelier comme moyen de facilitation du débat sur l'état actuel et l'orientation future de la recherche en toxicomanie au Canada;
- communiquer le rapport non seulement à l'INSMT, mais aussi à d'autres organismes ou groupes et aux autres établissements du réseau des IRSC;
- dans la mesure du possible, tenir une assemblée générale annuelle des chercheurs nationaux en toxicomanie en même temps que le Forum mondial de 2002 sur les drogues et les dépendances à Montréal pour ainsi réunir la communauté canadienne des chercheurs du domaine;
- former un groupe de travail qui puisse solliciter des fonds de planification stratégique pour continuer la démarche amorcée à cet atelier;
- recourir aux participants à l'atelier pour concevoir des stratégies de communications qui mettront mieux en évidence la question des toxicomanies au pays.



**Annexe A : PARTICIPANTS DE L'ATELIER DES CHERCHEURS CANADIENS EN TOXICOMANIE**

- Anne Bateman, Centre de toxicomanie et de santé mentale
- David Brown, Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
- Serge Brochu, Université de Montréal
- Jamey Burr, Groupe de développement en partenariats, Développement des ressources humaines Canada
- Tulio Caputo, Université Carleton
- Virginia Carver, analyste en recherche
- Colleen Anne Dell, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et Université Carleton
- Debra Dell, White Buffalo Treatment Centre
- Peter Fried, Université Carleton
- Karen Garabedian, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
- Kathryn Graham, Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Brian Grant, Centre de recherche en toxicomanie, Service correctionnel Canada
- Nady el-Guebaly, La société médicale canadienne sur l'addiction
- Carol Hopkins, Nimkee Nupigawagan Healing Centre
- Florence Kellner, Université Carleton
- Lucie Léonard, Conseil national de prévention du crime
- Lynne Leonard, Université d'Ottawa
- Julia Klein, Motherisk
- Michel Landry, directeur des services professionnels et de la recherche du Centre Dollard-Cormier
- Donald MacPherson, municipalité de Vancouver
- Ron Norton, Université de Winnipeg
- Harlie Outhwaite, Santé Canada, Division du traitement et de la réadaptation
- Michel Perron, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
- Nancy Poole, BC Women's Hospital & Health Centre
- Christiane Poulin, Réseau canadien des chercheurs en toxicomanie et Université Dalhousie
- Stéphane Racine, Santé Canada, Division de la recherche sur les médicaments
- Dan Reist, Kaiser Foundation
- Ed Sawka, Alberta Alcohol & Drug Abuse Commission
- Rob Simpson, Centre de la recherche sur le jeu excessif de l'Ontario
- Eric Single, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, Université de Toronto et IRSC
- Richard Thatcher, Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances
- Shimian Zou, Santé Canada, Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses